

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

**PUBLIE LE 6/07/23
MIS EN LIGNE LE 6/07/23**

L'an deux mille vingt-trois, vingt-neuf juin à quatorze heures trente, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire de Mont de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, M. Patrick ROUGEOT, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Marie-France DALOT à M. Guy ROUCHON, Mme Olivia BOULANGER à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, M. Benoît LASCOUX à M. Eric CORREIA, M. Ludovic PINGAUD à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Corinne TONDUF à M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Véronique VADIC, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, Mme Michèle ELIE à Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER

Etaient excusés : Mme Viviane DUPEUX, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON, M. Xavier BIDAN

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 39

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 12

Nombre de membres excusés : 4

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 51

Secrétaire de séance : M. Alex AUCOUTURIER

FOURRIERE CANINE : APPROBATION DES NOUVEAUX TARIFS

Rapporteur : M. Eric BODEAU

Dans le cadre du fonctionnement de la fourrière canine intercommunale, suite à une mise en concurrence, le cabinet vétérinaire retenu est la Clinique vétérinaire de la Gare à Guéret.

Les nouveaux tarifs, liés aux interventions du vétérinaire (identification, soins, ...) à facturer aux propriétaires des animaux récupérés à la fourrière sont joints en annexe.

Ces tarifs sont complétés par ceux appliqués par le gestionnaire de la fourrière.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-129_23-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Concernant les fournitures vétérinaires, les médicaments sont multiples et sont utilisés en fonction de chaque cas ; il est impossible de voter des tarifs de vente précis pour chaque produit utilisé. Aussi, pour les tarifs des médicaments et des produits ne figurant pas dans la liste jointe, il est proposé de facturer à l'usager de la fourrière, le prix d'acquisition de ces fournitures, remisé de 20 %. Pour tout acte non prévu dans la liste jointe, le prix pratiqué par le vétérinaire sera le prix public remisé de 50% comme indiqué dans le marché conclu avec la Clinique Vétérinaire de la Gare (hors antibiotiques).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les tarifs liés à la gestion de la fourrière et aux prestations et fournitures vétérinaires,
- d'approuver que le prix des autres médicaments ou produits vétérinaires, soit fixé comme suit : prix d'acquisition remisé de 20 %,
- d'approuver que le prix de tout autre acte du vétérinaire non prévu dans la liste jointe soit fixé comme suit : prix pratiqué par le vétérinaire, remisé de 50%,
- d'autoriser M. le Président à signer tous les actes liés à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Pour absence et Empêchement

Le 1^{er} Vice-Président

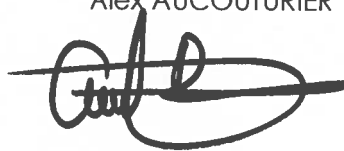
Eric BODEAU

Le secrétaire de séance

Alex AUCOUTURIER



A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE GRAND GUÉRET AGGLOMÉRATION'.



A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alex Aucouturier'.

TARIFS FOURRIERE CANINE

PRESTATIONS OU FOURNITURES	PRIX EN EUROS TTC
Frais de garde par jour à la fourrière	10
Frais de recherche du propriétaire	10
Intervention de capture durant les heures d'ouverture de la fourrière	41
Intervention de capture en dehors des heures d'ouverture de la fourrière	51
Consultation par le vétérinaire	25,20
Prise de sang sans AG	12
Prise de sang avec AG	42
Identification par le vétérinaire	36
Vaccin CHPPI + Pneumodog (ou équivalents) y compris la prise en charge , la fourniture et le remplissage du carnet de vaccination	37,20
Vaccin CHPPI ou équivalent y compris la prise en charge , la fourniture et le remplissage du carnet de vaccination	31,20
vaccin CHPPILR ou équivalent	43,20
Vaccin pneumodog ou équivalent y compris la prise en charge , la fourniture et le remplissage du carnet de vaccination	16,80
Stérilisation (en fonction du poids de l'animal)	105
	115,50
	132
Stérilisation (en fonction du poids de l'animal) et suivi postopératoire	192,60
	208,80
	225,60
Prise en charge animal blessé sauf week-end	18
Prise en charge animal blessé week-end	45
Hospitalisation incluant toutes les interventions	216
Journée d'hospitalisation	27
Journée d'hospitalisation supplémentaire	12
Acte de perfusion	26,40
Acte de transfusion	144
Suivi d'un animal mordeur ou suspecté de rage	25,20
Suivi avec visite d'évaluation comportementale	145,20
Radiographie	30
Radiographie supplémentaire	10,20
Echographie	40,80
Déplacement fourrière et prix Km/commune	12 (2,5)